

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont issus de la loi sur l'architecture n°77 du 3 janvier 1977. Ils ont pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées par leurs missions. L'une de leurs missions fondatrices est de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Ainsi, le CAUE des Pyrénées-Orientales et l'Union Régionale des CAUE du Languedoc-Roussillon s'engagent à créer les conditions de cette sensibilisation en réalisant des expositions.

Les expositions produites par l'Union régionale des CAUE LR sont destinées à devenir itinérantes dans l'objectif d'une meilleure diffusion de la culture de l'architecture et de son environnement, pour la construction d'une culture partagée sur les territoires.

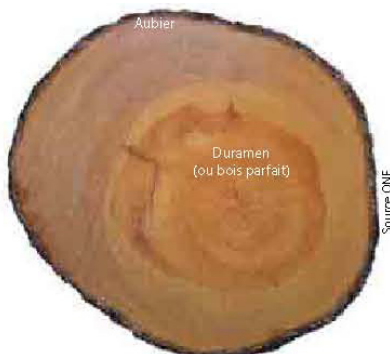
Ce catalogue présente l'exposition : PROFIL BOIS en Languedoc-Roussillon, les conditions de prêt et de montage.

L'équipe du CAUE des Pyrénées-Orientales reste à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire.



SOMMAIRE

- 1 CONTEXTE
- 2 OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE
- 3 DESCRIPTIF DU CONTENU L'EXPOSITION
- 4 CONVENTION DE PRÊT
- 5 VISUELS
- 6 CRÉDITS
- 7 CONTACTS



1. CONTEXTE

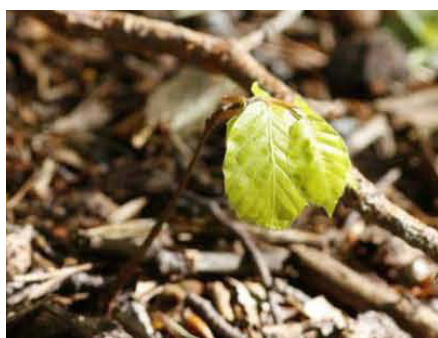
Cette exposition a été conçue et réalisée par L'Union Régionale des Conseils D'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement en Languedoc-Roussillon (CAUE de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales), avec la participation du Comité National pour le Développement du Bois.



2. OBJECTIF ET METHODOLOGIE



L'objectif de l'exposition est de faire découvrir et partager la richesse, la diversité et créativité des réalisations réussies utilisant le bois en région Languedoc-Roussillon.



C'est le signe de la capacité des acteurs régionaux à intégrer les innovations nécessaires aux objectifs d'un développement durable. Le bois, comme possible réconciliation entre modernité et tradition, se met ici au service de la qualité de notre cadre de vie. A travers l'habitat, les espaces publics, les lieux de production ou de détente, nous vous invitons à parcourir avec l'exposition • profil bois • un itinéraire régional pour découvrir des réalisations d'aujourd'hui.



Nous espérons qu'elles seront source d'inspiration pour vos projets de demain !



3. DESCRIPTIF DE L'EXPOSITION

L'exposition est constituée de :

- 18 panneaux en toile de bâche plastifiée d'un format vertical de 84 cm x 200 cm, avec 4 oeillets à chaque coin.
- 2 livrets d'accompagnement, au format 24 X 32 cm

(d'autres exemplaires peuvent être mis à disposition de l'emprunteur au prix de 2 euros l'unité)

Sommaire

Panneau 1 : Présentation générale de l'Expo

Panneau 2 : Bois, une ressource locale

Panneau 3 : Le Bois, un matériau de qualité

Panneau 4 : Le Bois, un matériau de construction

Panneau 5 : Maison dans les pins

Panneau 6 : Maison pierre et bois

Panneau 7 : Maison suspendue

Panneau 8 : Maison bioclimatique

Panneau 9 : Maison individuelle

Panneau 10 : Aménagement urbain

Panneau 11 : Maison de produits du terroir

Panneau 12 : Gîtes ruraux

Panneau 13 : Logements sociaux

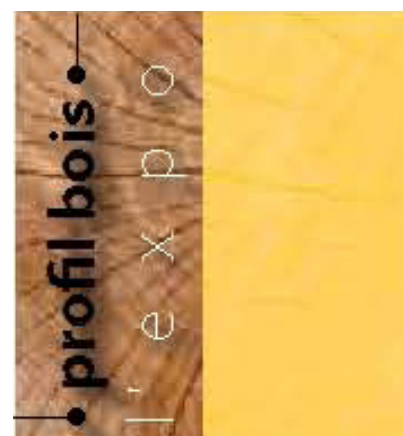
Panneau 14 : Hangar agricole

Panneau 15 : Espace découverte et de culture

Panneau 16 : Extensions

Panneau 17 : Surélévations

Panneau 18 : Jeux de charpente



4. CONVENTION DE PRET

Veillez trouver ci-après la convention à compléter, à signer en 2 exemplaires pour pouvoir emprunter l'exposition en partie ou en totalité.

CONVENTION DE PRET D'EXPOSITION PROFIL BOIS

ENTRE :

..... dont le siège est situé à, représenté par
....., d'une part,

ET :

Le CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES, association créée par la loi du 3 janvier 1977, ayant son siège 11 rue du Bastion Saint-François à Perpignan, ci-après désigné CAUE 66, représenté par son Directeur, Stéphane VALLIERE d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJECTIF GENERAL

Le CAUE 66 met à disposition du preneur 17 panneaux (en toile plastifiée) de l'exposition « Profil Bois ».

ARTICLE 2 : DESCRIPTION ET CONTENU DE L'EXPOSITION

A travers l'habitat, les espaces publics, les lieux de production ou de détente, l'exposition « Profil bois » est un itinéraire régional pour découvrir des réalisations bois d'aujourd'hui en région Languedoc Roussillon.

ARTICLE 3 : PRESTATIONS ANNEXES

Dans le cas où le montage de l'exposition nécessiterait l'intervention d'un personnel et d'un matériel spécialisé, les frais y afférant seront à la charge du preneur.

ARTICLE 4 : LIEU ET DUREE

L'exposition est mise à disposition du preneur du..... au (le temps de transport aller et retour est compris dans cette durée)

ARTICLE 5 : TRANSPORT

Le CAUE 66 indiquera au preneur le lieu où il devra prendre le matériel de l'exposition. Les frais et risques du transport sont à la charge et sous la responsabilité du preneur, le transporteur étant choisi par celui-ci. Le preneur prendra rendez-vous avec le CAUE 66 préalablement pour l'enlèvement et le retour dont il a la charge.

ARTICLE 6 : PERTES ET DETERIORATIONS

Le preneur informera le CAUE 66 de tout manquant ou dégradation. Il informera de la même façon le CAUE 66 de tout dommage total ou partiel subi par le matériel au cours de l'exposition.

Les remises en état des dégâts constatés au cours de la période de location seront à la charge du preneur.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Sauf convention contraire, le matériel de l'exposition sera assuré par le preneur par une police tous risques, de clou à clou, en valeur agréée, avec clause de non recours contre le transporteur, l'emballeur et l'organisateur, et couvrant les risques de dépréciations. Une copie du contrat d'assurance sera à adresser au CAUE 66. L'ensemble de l'exposition devra être pris en charge, assuré et restitué quelque soit les éléments qui seront présentés dans le lieu d'accueil. Valeur globale à assurer : 2 000 €

ARTICLE 8 : SECURITE

Le preneur prendra toutes les précautions nécessaires et, le cas échéant celles qui lui auront été prescrites par le CAUE 66 pour que le matériel soit conservé dans les meilleures conditions de sécurité.

ARTICLE 9 : MODIFICATION DE L'EXPOSITION

Toute modification du contenu ou de la destination de l'exposition devra faire l'objet d'un accord préalable du CAUE 66.

ARTICLE 10 : PROTOGRAPHIE ET REPRODUCTION

Sauf autorisation expresse du CAUE 66, toute reproduction du matériel de l'exposition est strictement interdite.

ARTICLE 11 : MENTION DU NOM

Le preneur s'engage à faire mention du nom du CAUE par la présence du logo du CAUE LR et CAUE 66 et suivant la formule suivante : Exposition produite par les Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la région Languedoc Roussillon, pour tous les documents de présentation et de communication de l'exposition qui feront l'objet d'une validation par le CAUE 66.

ARTICLE 12 : MONTANT

Le CAUE 66 propose l'exposition gratuitement.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE DU PRENEUR

Le preneur est seul responsable vis-à-vis du CAUE 66 de la circulation de l'exposition dans les conditions définies à l'article 13. Il devra respecter les lieux et dates prévus à l'article 4. Il s'oblige à faire respecter toutes les clauses du présent contrat.

ARTICLE 14 : RESILIATION

En cas de faute grave du preneur, le CAUE 66 aura la faculté de résilier le contrat de plein droit et sans préavis. Il pourra en conséquence, reprendre immédiatement le matériel de l'exposition aux frais du preneur.

ARTICLE 15 : LITIGE

Tout litige du présent contrat sera de la compétence des tribunaux de Perpignan.

Fait à Perpignan, le 20..

Le preneur,
.....

Le Directeur du CAUE 66
Stéphane VALLIERE

• profil bois •

l' e x p o



Le Languedoc-Roussillon, riche de sa diversité et de sa créativité, présente de nombreux exemples d'architectures bois réussis. C'est le signe de la capacité des acteurs régionaux à intégrer les innovations nécessaires aux objectifs d'un développement durable.

Le bois, comme possible réconciliation entre modernité et tradition, se met ici au service de la qualité de notre cadre de vie.

A travers l'habitat, les espaces publics, les lieux de production ou de détente, nous vous invitons à parcourir avec l'exposition

• profil bois • *un itinéraire régional pour découvrir des réalisations d'aujourd'hui.*

Nous espérons qu'elles seront source d'inspiration pour vos projets de demain !

• profil bois •

Exposition réalisée par les

**Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales
dans le cadre de l'Union Régionale des CAUE Languedoc-Roussillon**

et avec la participation du Comité National pour le Développement du Bois

• 2009 •



Hangar agricole Palau de Cerdagne



Un bâtiment utilitaire respectueux du paysage qui rime avec bon sens, simplicité et mise en œuvre soignée.
Ce bâtiment agricole réunit la largeur de l'implantation d'un bâtiment de grande superficie dans un paysage ouvert, aux nombreuses co-visibilités. Complétant deux hangars existants, il suit leur direction de sorte à unifier l'ensemble de la propriété et à l'associer dans le paysage. Implanté sur une faible pente, il s'inscrit parallèlement aux courbes de niveau, aux lignes bocagères et à la rigolade du cours d'eau tout proche. Ce bâtiment de 60m de long et de 17m de large est couvert d'une toiture à deux pentes de pente très sombre, très discrète vue de loin, contrairement aux hangars existants aux toits trop brillants. Toute la richesse et l'élégance de ce bâtiment se découvrent à l'intérieur. La structure porteuse est constituée de 13 arcs en lamelle-collée portant chacun deux arbalétriers, stabilisés par des piques rayonnantes en bois massif. Ce bâtiment constitue un très bel exemple de réinterprétation des architectures rurales traditionnelles, dans un vocabulaire contemporain : simplicité de volume, emploi de matériaux : poutres en bois lamellé-collé et bois massif d'essence locale et faisant appel à des techniques de mise en œuvre simple (assemblages par boulons ou gousses en contre-plaqué).



La structure en bois lamellé-collé est stabilisée par quatre piques en bois massif, entièrement locales et œuvre sur le pays, offrant ainsi une vue panoramique sur les montagnes locales.



Chêne massif lamellé-collé d'origine locale au nord, constitué par l'interpénétration de pièces traitées, dans des proportions élevées des deux sens de bordage bois.

• profil bois Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère, du Gard, de l'Hérault, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2007 - Parcours N° 1.

Maison pierre et bois Saint-Théodort



Le bois dialogue avec la pierre et le site.
Adossée à un mur en pierre des Cévennes qui la protège des vents dominants, la construction, isolée par des plots, s'avance sur un promontoire qui domine au sud la rivière du Vidourle, dix mètres plus bas. Un premier corps de bâtiment, construit en simple rez-de-chaussée, s'appuie sur le mur amont. Un second bâtiment, perpendiculaire au précédent, se prolonge par une terrasse en porte-à-faux sur la falaise.

Les deux bâtiments sont en contre bois, l'autour d'un hangar en nef existant. Le hangar, isolé en bois, offre de la lumière à la terrasse.
À l'étage, la chambre s'ouvre sur un grand mur de verre sur une nouvelle terrasse, isolée en porte-à-faux, avec du bois lamellé-collé.
La circulation, depuis le Nord, s'effectue des espaces en extérieur qui s'ouvrent sur une grande terrasse et du bois, vers la terrasse finale par les escaliers de la Cour.



Au sud de la cour, un volume de verre, placé en retrait entre les deux ailes, accueille l'entrée. Il forme un espace intermédiaire entre la terrasse et la cour, avec un petit plan de bambous.



• profil bois Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère, du Gard, de l'Hérault, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2007 - Parcours N° 1.

Maison individuelle Font Romeu



Le bois massif en empiement.
Ce projet de maison de montagne constitue un bon exemple d'utilisation contemporaine de procédés constructifs traditionnels. La construction, située dans un environnement chaotique, s'adapte parfaitement au relief et au contexte bâti.
Le bâtiment, organisé sur trois demi-niveaux, emploie le procédé constructif traditionnel des fûtes, rondins de bois bruts, assemblés les uns sur les autres en un mur étanche et solide. Cependant, cette expression architecturale originale n'a rien à voir avec les modèles de catalogues canadiens ou norvégiens qui défigurent nos paysages.



Les volumes habitables, matérialisés par des poutres, sont parti de la charpente existante. Bonne isolation vers le sud offrant une vue panoramique sur les Pyrénées et le Pays basque. Les façades sont en bois lamellé-collé, offrant une vue panoramique sur les Pyrénées et le Pays basque.

Au nord, la toiture à deux pentes asymétriques, venant presque chercher le sol, protège les parties vitrées de la pluie et du vent.



Pour assurer au sud, la toiture brève en charpente traditionnelle, couvre sur le paysage, et protège la façade du soleil ardent.

• profil bois Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère, du Gard, de l'Hérault, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2007 - Parcours N° 1.

Aménagement Urbain Front de mer de Port Leucate



Le bois décline ses usages dans l'espace public.
Il y a une dizaine d'années, la commune de Port Leucate lance un concours d'aménagement pour donner une image nouvelle au front de mer. Le bois retrouve alors le chemin des stations balnéaires, réinterprété sur un mode contemporain. La mise en scène du bois, basée sur des rapports de sensualité entre le sable, l'eau, le soleil et le bois, génère des lieux de promenade et de repos.



Le bois est un matériau d'origine naturelle, qui se marie parfaitement avec le sable, l'eau et le soleil. C'est un matériau qui apporte une touche de chaleur et de sensibilité à l'espace public.



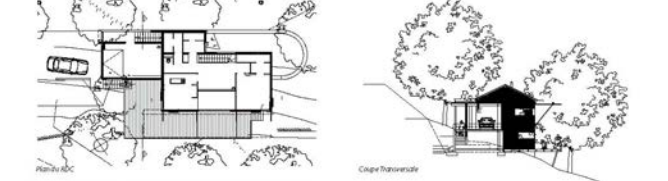
• profil bois Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère, du Gard, de l'Hérault, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2007 - Parcours N° 1.

profil bois - Maison bioclimatique

La Salle Prunet



Le bois comme réponse à une architecture aux qualités environnementales
 Cette maison de conception bioclimatique a été réalisée entièrement en bois afin de souligner le dessin débillement contemporain des façades et d'intégrer la maison dans le paysage environnant où elle se situe. Conçue en deux demi-volumes pour s'adapter à la pente du terrain, la maison se compose de deux volumes rectangulaires emboîtés l'un dans l'autre : le premier est posé sur un mur en pierre de schiste tandis que le second s'accroche à une terrasse en bois de douglas, en porte à faux, sur la pente du terrain.



Adaptation à un terrain en pente et à la pierre de schiste.

profil bois - Gîtes ruraux

Fraïsse-sur-Agout



Le bois pour des vacances nature
 Situé au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le Campotel occupe les berges de la rivière Agout. Son extension récente, sous la forme de gîtes, offre des qualités architecturales répondant au souci de privilégier une proximité avec l'environnement naturel. Les six unités autonomes, de 60m² chacune, sont construites en ossature bois et bénéficient du réseau de chauffage bois collectif mis en œuvre par la commune pour chauffer ses bâtiments communaux. Elles sont équipées de cheminées et bénéficient d'un espace extérieur de jardin et terrasse.



Les façades sont réalisées en planche de pin Douglas sur les façades Est, Sud et Ouest. Le zinc recouvre le toit.



profil bois - Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Fraïsse, du Gard, du Tarn-et-Garonne, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2009 - Parcours N° 10

profil bois - Logements sociaux

Brenoux



Le bois pour s'inscrire dans la tradition
 Ces quatre logements sociaux, réalisés en secteur protégé, offrent la trame villageoise avec ses unités de vie, ses annexes, ses ruelles et ses passages couverts. Observant les contraintes du site de Baldau, le cahier des charges du lotissement communal et les prescriptions architecturales sur la volumétrie, la couverture et les matériaux, l'opération recrée l'ambiance des villages de la vallée et reprend la morphologie du hameau. Le projet respecte la Charte de l'Union sociale pour l'habitat Languedoc-Roussillon.



profil bois - Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Fraïsse, du Gard, du Tarn-et-Garonne, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2009 - Parcours N° 10

profil bois - Extensions

Dans le temps et l'espace



Extension d'une maison à Campestre-et-Luc (30)
 Le gradissement de ce gîte permet d'offrir un espace ouvert sur le paysage naturel environnant. La volumétrie simple et le traitement contemporain de l'extension contrastent avec l'existant par sa légèreté et sa rigidité.



Extension d'une déca à Florac (48)
 Cette extension d'une déca-séjour à Chalargues s'inscrit naturellement dans le site et le bâti existant en bois, réalisé sur une structure poteaux-poutres en maillage bois et pierre parfaitement réussi, associant patrimoine vernaculaire et modernité.



profil bois - Exposition réalisée par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Fraïsse, du Gard, du Tarn-et-Garonne, de la Loire et des Pyrénées-Orientales dans le cadre de l'Union Régionale des CAU Languedoc-Roussillon - Avril 2009 - Parcours N° 10

6. CREDITS

Production :

© CAUE LR / Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Languedoc-Roussillon

Réalisation et impression : 2010

7. CONTACT

CAUE des Pyrénées-Orientales

11, rue du Bastion Saint-François

66000 PERPIGNAN

Tel : 04 68 34 12 37

contact@caue66.fr

Site Internet des CAUE du Languedoc-Roussillon : <http://www.caue-lr.fr/>

Site Internet du CAUE66: www.caue66.fr